

RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE NUTRITIONNELLE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES VULNERABLES DANS LES ZONES DE SANTE DE NZABA ET BONZOLA, EN RDC

FINANCE PAR



SUMMARY TABLE

Nom du bureau pays	République Démocratique du Congo
Numéro du contrat	E9F
Zone (pay/s, région/s)	Zones de Santé de Bonzola et Nzaba, Mbuji-Mayi, République Démocratique du Congo
Titre du projet	Renforcement de la Résilience Nutritionnelle et la Sécurité Alimentaire des Ménages Vulnérables dans les Zones de Santé de Nzaba et Bonzola, en RDC
Bénéficiaires	Bénéficiaires directs : En nutrition : 22097 (14373 femmes et 7724 hommes) En SAME : 12 000 (6240 femmes et 5760 hommes)
Secteur(s)	Nutrition et Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence (SAME).
Durée	12 mois
Date de début	1er Juillet 2024
Date de fin	30 juin 2025
Bailleur	Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE)
Type d'évaluation	Evaluation Externe
Dates de l'évaluation	01 septembre 2025 au 10 Octobre 2025

ACRONYMES

Acronymes
ACF : Action contre la Faim
AGR : Activité Génératrice de Revenu
ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
AVEC : Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
BCZ : Bureau Central de la Zone de Santé
CAC : Cellule d'animation communautaire
CEP : Champ École Paysan
CIAA : Comité Interministériel d'Aide Alimentaire
CPN : Consultation prénatale
CPoN : Consultation post-natale
CODESA : Comité de gestion de la santé
DPS : Division Provinciale de la Santé
MAS : Malnutrition Aiguë Sévère
MEAL : Monitoring, Evaluation, Accountability, and Learning (Suivi, Évaluation, Redevabilité et Apprentissage)
PCIMA : Prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë
RECOs : Relais communautaires
SAME : Sécurité Alimentaire et Moyen d'Existence
ZS : Zone de Santé

1. INFORMATION SUR LE PROJET

1.1 OBJECTIFS DU PROJET

<p>Objectifs du projet</p>	<p>OG : Contribuer à l'amélioration de la sécurité nutritionnelle et à la résilience des populations vulnérables dans la province du Kasai Oriental</p> <p>OS : Prévenir la malnutrition par l'amélioration des pratiques nutritionnelles, le renforcement de la sécurité alimentaire et la résilience des ménages vulnérables à travers la diversification de leurs moyens d'existence sensibles à la nutrition dans les zones de santé de Bonzola et Nzaba, province du Kasai Oriental</p>
<p>Résultats attendus et indicateurs clés</p>	<p>R1 : Les pratiques nutritionnelles des ménages et des acteurs communautaires de la zone d'intervention sont améliorées</p> <p>R2 : Les productions sensibles à la nutrition des ménages agricoles vulnérables (vulnérabilités nutritionnelle et socioéconomique) sont restaurées et renforcées</p> <p>R3 : La couverture des besoins alimentaires des ménages agricoles vulnérables (ménages avec enfants malnutris de moins de cinq ans et femmes enceintes et/ou allaitantes) pendant la période soudure est assurée</p>
<p>Principales activités implémentées</p>	<p>R1A1 : Conduite d'un diagnostic communautaire sur la malnutrition et élaboration des plans d'action par les cellules d'animation communautaires</p> <p>R1A2 : Mise en place des AGR dans les CAC et CODESA pour renforcer leur résilience et pérenniser leurs actions</p> <p>R1A3 : Renforcement/Création de groupes de soutien à ANJE pour la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles, de santé et hygiène</p> <p>R1A4 : Organisation des séances d'éducation à la nutrition, à la santé, promotion de l'hygiène, CPN et CPoN et lutte contre le mariage précoce des filles à travers différents canaux locaux</p> <p>R2A1 : Ciblage des ménages bénéficiaires via un mécanisme participatif</p> <p>R2A2 : Formation des ménages bénéficiaires dans la production maraichère et vivrière (itinéraires techniques des cultures, approches agro écologiques, multiplication des semences, etc.)</p> <p>R2A3 : Distribution d'intrants agricoles (semences et petit équipement)</p> <p>R2A4 : Mise en place des Champs Ecoles Paysans</p> <p>R2A5 : Mise en place des agri-multiplicateurs à partir des anciens CEP</p> <p>R2A6 : Formation en gestion poste récolte au profit des ménages bénéficiaires</p> <p>R2A7 : Appui à la transformation, conservation et commercialisation des produits agricoles à haute valeur nutritive</p> <p>R2A8 : Mise en place ou redynamisation des AVEC existantes au profit des bénéficiaires</p> <p>R3A1 : Evaluation rapide de marché et sélection de la modalité de distribution</p> <p>R3A2 : Sélection des fournisseurs ou prestataires pour l'assistance alimentaire</p>

	<p>R3A3 : Sensibilisation sur l'hygiène et diversification alimentaire et sur les bonnes pratiques nutritionnelles</p> <p>R3A4 : Assistance alimentaire selon la modalité retenue au profit des ménages agricoles vulnérables</p> <p>R3A5 : Suivi de marché (Relevé des prix)</p>
--	--

1.2 STATUT DU PROJET

Action contre la Faim (ACF) est une ONG humanitaire internationale engagée depuis plus de 40 ans dans la lutte contre la faim. Présente dans près de 50 pays, ACF intervient auprès des populations vulnérables pour prévenir, détecter et traiter la sous-nutrition, notamment en contexte de crise. Son approche intégrée couvre la nutrition, la santé, l'eau, l'assainissement, la sécurité alimentaire, les moyens d'existence, la santé mentale et le plaidoyer. Grâce à son expertise multisectorielle, ACF agit efficacement face aux causes structurelles et conjoncturelles de la faim, en apportant des réponses durables et adaptées aux besoins des communautés

La République Démocratique du Congo (RDC) fait face à une crise nutritionnelle persistante, affectant particulièrement les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et allaitantes (FEFA), et les populations rurales vulnérables. En 2024, 25,4 millions de personnes sont en insécurité alimentaire, et 8,4 millions souffrent de malnutrition aiguë. Le Kasai Oriental, marqué par la crise de Kamwina Nsapu, reste fortement touché. Les zones de santé de Nzaba et Bonzola présentent des taux élevés de malnutrition, aggravés par l'insécurité alimentaire, les maladies infantiles, le faible accès à l'eau potable et les mauvaises pratiques nutritionnelles. ACF a mis en place une réponse intégrée pour renforcer la résilience nutritionnelle et agricole. Ce projet vise à améliorer la sécurité nutritionnelle de ces ménages à travers une approche intégrée combinant production agricole durable, relance économique locale et changement de comportement nutritionnel.

L'intervention repose sur deux axes principaux : (1) une approche communautaire et nutritionnelle incluant le renforcement des capacités des relais communautaires, la promotion des bonnes pratiques ANJE, l'élaboration de plans d'action communautaires et la mise en place d'activités génératrices de revenus ; (2) un appui à la sécurité alimentaire par la restauration des productions agricoles sensibles à la nutrition, l'assistance alimentaire pendant la période de soudure, le soutien aux groupements féminins, la promotion des champs-écoles paysans et le développement de groupes d'épargne et de crédit et des activités génératrices de revenu collectives.

Ce projet a contribué à renforcer la résilience des communautés ciblées et à améliorer durablement leur état nutritionnel et leurs moyens d'existence. Le projet a ciblé les RECO, les CAC et les CODESA, avec pour objectif de renforcer les capacités locales et améliorer les pratiques nutritionnelles. 41 diagnostics communautaires ont permis d'identifier les causes majeures de la malnutrition, orientant l'élaboration de plans d'action locaux. Des séances de dépistage ont permis d'identifier 804 cas de malnutrition aiguë sévère, qui ont été référés dans les UNTA ayant les intrants de prise en charge appuyé par d'autres partenaires. Des AGR ont été mises en place pour renforcer la résilience économique des CAC. En parallèle, des formations ont été dispensées à 240 RECO, 60 enseignants et 160 membres de CODESA. La redynamisation de 92 Groupes de Soutien ANJE et la promotion de l'approche AVEC ont permis d'ancrer les bonnes pratiques nutritionnelles. Des sensibilisations de

proximité et de masse ont touché plusieurs personnes. Ce projet a renforcé les mécanismes communautaires de lutte contre la malnutrition et posé les bases d'une réponse durable.

Dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire, le projet a ciblé 2 000 ménages vulnérables dans la zone de santé de Bonzola, identifiés selon des critères communautaires. Ces ménages ont bénéficié d'une assistance agricole et alimentaire, incluant des formations sur les techniques de production vivrière et maraîchère, la fertilisation organique, la lutte biologique, ainsi que la gestion post-récolte. Des kits agricoles et semenciers ont été distribués, et 40 champs-écoles paysans (CEP) ont été mis en place pour faciliter l'adoption des bonnes pratiques.

Parallèlement, 10 groupes d'agri-multiplicateurs ont été créés à Nzaba pour renforcer l'accès local aux semences de qualité. Ces groupes ont reçu des kits semenciers, des formations et un accompagnement pour l'obtention d'agrément officiels. 15 organisations paysannes (groupe AGR) issues des CEPs du dernier projet financé par le même bailleur (2023-2024) ont été dotées en unités de production notamment en intrants agricoles pour les groupes ayant choisis la production agricole, en moulins pour la transformation et la commercialisation des produits agricoles pour les groupes transformation, en une unité de fabrication de savon pour les groupes savonnerie et une unité de fabrication de pains pour le groupe pâtisserie. Outre en unité de production, ces organisations paysannes ont reçu l'appui financier en raison renforcement de capacité sur la création et la gestion d'une activité génératrice de revenu, l'établissement d'un plan d'affaire et les formation métiers spécifiques par organisation paysannes selon d'activité génératrice de revenu choisie. En complément, 25 Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) ont été mises en place ou redynamisées pour soutenir l'autonomisation économique.

Dans le but de couvrir les besoins alimentaires des ménages vulnérables pendant la période de soudure, ACF a opté pour une assistance alimentaire en cash direct, suite à une évaluation de marché menée en octobre 2024. La modalité cash a été retenue en raison de la stabilité des marchés dans la province du Kasaï Oriental. La banque Equity-BCDC a été sélectionnée comme prestataire pour la distribution.

Les 2 000 ménages ciblés ont été classés en trois catégories selon leur taille, et 1 984 d'entre eux ont reçu une assistance entre le 21 et le 25 novembre 2024. Les montants transférés ont été déterminés selon la méthodologie SAFER : 209 000 FC pour les petits ménages, 320 000 FC pour les moyens, et 420 000 FC pour les grands, couvrant 100 % des besoins alimentaires sur 30 jours.

Lors de la mise en œuvre, le projet a connu des ajustements techniques et statistiques. Le nombre de CAC a été réduit de 160 à 41, selon les directives de la division provinciale de la santé. Les semences distribuées aux CEP ont été diminuées en raison de la faible disponibilité foncière, et redistribuées aux agri-multiplicateurs. La taille moyenne des ménages observée (7,8 personnes) a dépassé celle prévue (6). Une revue budgétaire en février 2025 a permis d'ajouter 15 AVEC à Bonzola et de renforcer les formations économiques. Enfin, 15 des 16 aires de santé ont été couvertes, l'AS de la Nsele étant exclue pour raisons sécuritaires.

2. OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

2.1 JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation est liée à une exigence du bailleur sur le contrat. Elle sera menée pour mesurer les résultats atteints par rapport aux objectifs fixés, tirer des leçons pour les futures interventions et répondre aux exigences de redevabilité envers le bailleur et les bénéficiaires.

2.2 OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

L'objectif principal de cette évaluation est de documenter les accomplissements du projet et déterminer la pertinence, la cohérence, durabilité, l'efficacité et l'efficacé des actions.

L'évaluation vise à fournir des informations factuelles, crédibles et utiles, permettant d'incorporer les leçons apprises dans les futurs processus décisionnels d'Action Contre la Faim et du bailleur de fonds.

Plus spécifiquement l'évaluation vise à :

- 1. *Évaluer les réalisations et les stratégies mise en oeuvre par le projet sur le terrain ;***
- 2. *Apprécier de manière objective la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, les impacts (ou signes précoces d'impacts) et la durabilité des résultats du Projet ;
Évaluer dans quelle mesure le projet a atteint les résultats prévus ;***
- 3. *Faire ressortir les leçons apprises, les meilleures pratiques à capitaliser pour renforcer les acquis, les recommandations et proposer les orientations claires, pertinentes et réalistes aux programmes actuels et futurs d'Action Contre la Faim dans les mêmes domaines sectoriels et en utilisant des approches similaires pour atteindre leurs objectifs.***

2.3 UTILISATION ET UTILISATEURS DE L'ÉVALUATION

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par ACF, le bailleur, les partenaires locaux et les autorités sanitaires pour améliorer la planification, la mise en oeuvre et la durabilité des projets similaires et tirer des enseignements de l'expérience pour élaborer de nouvelles stratégies, recueillir les leçons apprises et les bonnes pratiques pour les futurs projets dans les pays, recueillir des preuves de la réussite d'Action contre la faim sur le terrain pour préparer le contenu du plaidoyer et de la communication.

3. PORTEE DE L'ÉVALUATION

3.1 ELEMENTS COUVERTS PAR L'ÉVALUATION

L'évaluation finale couvrira l'ensemble des interventions en Nutrition, sécurité alimentaire et moyens d'existence, réalisées dans les ZS de Bonzola et Nzaba.

Les détails sur les différents villages d'intervention seront fournis au consultant au moment du lancement de l'évaluation.

3.2 QUESTIONS TRANSVERSALES

L'évaluation devra systématiquement intégrer les questions transversales suivantes : l'égalité de genre dans l'accès, la participation et les bénéfices du projet ; la protection des personnes vulnérables,

notamment les enfants et les femmes ; la participation communautaire à toutes les étapes du projet ; les préoccupations environnementales liées aux activités agricoles ; ainsi que la redevabilité envers les communautés bénéficiaires et les mécanismes de retour d'information.

4. APPROCHE ET QUESTIONS D'ÉVALUATION

L'évaluation utilisera 5 des six critères suivants de l'OECD-CAD et les questions correspondantes. Le consultant sera en mesure d'examiner et de réviser les questions (et non les critères) en consultation avec l'équipe MEAL et programme du bureau de pays d'Action Contre la Faim, dans le cadre de la phase de démarrage de l'évaluation.

a) PERTINENCE

Ce critère permet de vérifier l'adéquation des objectifs du projet aux problématiques qu'il était censé résoudre et à l'environnement physique et politique dans lequel il opérait. Cela doit inclure une évaluation de la qualité de la préparation et de la conception du projet - c'est-à-dire la logique et l'exhaustivité du processus de planification du projet, ainsi que la logique interne et la cohérence de la conception du projet.

Les questions de recherche pour ce critère sont :

- Dans quelle mesure la conception du projet ainsi que les méthodologies/approches utilisées et activités ont-elles permis de répondre aux besoins prioritaires des populations bénéficiaires et atteindre les objectifs du projet? Dans quelle mesure les activités mises en œuvre (Nutrition, Appui aux AGR/AVEC et assistance alimentaire) répondent-elles aux besoins prioritaires des ménages vulnérables dans les zones de santé de Bonzola et Nzaba ? Les approches proposées (groupes ANJE, CEP, AVEC, agri-multiplicateurs, formations agricoles) sont-elles adaptées aux pratiques locales, acceptables culturellement et réalisables techniquement par les communautés ciblées ?

b) COHERENCE

Ce critère cherche à examiner comment d'autres interventions appuient ou affaiblissent l'intervention évaluée, et inversement. Sont englobées la cohérence interne et la cohérence externe :

La cohérence interne concerne les synergies et les interdépendances entre interventions menées par la même organisation, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'organisation adhère.

La cohérence externe concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte. Elle englobe la complémentarité, l'harmonisation et la coordination avec les autres acteurs, et vérifie que l'intervention apporte une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités.

La question de recherche pour ce critère est :

- Dans quelle mesure les interventions menées dans le cadre de ce projet ont-elles créé des liens/synergies avec d'autres interventions menées par Action Contre la Faim dans la zone d'intervention (ancien projet CIAA, BHA en Santé Nutrition et EHA à Nzaba) et par d'autres organisations partenaires dans cette même zone ? Plus précisément dans quelles mesures les différentes composantes du projet (nutrition, agriculture, assistance alimentaire, appui communautaire) sont-elles bien articulées entre elles pour produire un effet complémentaire et renforcer mutuellement leurs impacts ? Est que le projet est-il cohérent avec les interventions d'autres acteurs présents dans la zone (ONG, autorités sanitaires, partenaires techniques) afin d'éviter les duplications et favoriser la synergie ? Est que le projet est-il aligné avec les stratégies et politiques nationales et provinciales en matière de nutrition, sécurité alimentaire, santé et développement communautaire ?

c) EFFICACITE

Ce critère permet de faire une évaluation de la contribution des résultats à la réalisation de l'objectif du projet et de la manière dont les hypothèses ont affecté les réalisations du projet.

Les questions de recherche pour ce critère sont :

- Dans quelle mesure les résultats prévus dans le cadre du projet ont-ils été atteints dans les délais prévus, conformément au plan de mise en œuvre détaillé ?
- Dans quelles mesures la dimension genre a-t-elle été prise en compte ?
- Dans quelles mesures la pauvreté, l'environnement durable ou l'amélioration des moyens d'existence ont-elles été prises en compte ?
- Comment le système de suivi et évaluation a-t-il fourni les informations nécessaires aux éventuelles réorientations du projet et la prise de décision stratégique en temps voulu ?

d) EFFICIENCE

Ce critère concerne l'atteinte des résultats du projet à un coût raisonnable, c'est-à-dire dans quelle mesure les intrants/moyens ont été convertis en activités, en termes de qualité, de quantité et de temps, et la qualité des résultats obtenus.

La question de recherche pour ce critère est :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il été géré de manière rentable (en termes de ressources humaines, financières et autres par rapport aux résultats) ?
- Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ;
- Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?

Quelles en sont les conditions ?

- Quelles sont les recommandations et orientations pour l'amélioration de la performance et de la mise en œuvre du projet, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de projets similaires dans l'avenir ?

e) DURABILITE

Ce critère évalue la probabilité que les bénéfices d'un projet se maintiennent à long terme, après la fin du financement ou du soutien externe. Elle examine la solidité des mécanismes mis en place, l'appropriation locale, et la résilience des résultats face aux changements contextuels.

- Les résultats du projet sont-ils susceptibles de se maintenir dans le temps ?
- Existe-t-il des mécanismes institutionnels, financiers ou communautaires pour assurer leur continuité ?
- Les bénéficiaires et les parties prenantes locales se sont-ils appropriés les résultats du projet ?
- Le projet a-t-il renforcé les capacités locales (techniques, organisationnelles, institutionnelles) ?
- Quels sont les facteurs internes (ex. : gouvernance, compétences locales) et externes (ex. : politiques publiques, environnement économique) qui influencent la durabilité ?
- Y a-t-il des risques majeurs identifiés qui pourraient compromettre la durabilité ?

5. METHODOLOGIE

Le consultant recruté proposera une méthodologie qualitative adaptée aux objectifs et résultats attendus de l'évaluation. À titre indicatif, la méthodologie pourrait inclure les éléments suivants :

- Revue documentaire des rapports programmatiques et techniques du projet (document de projet, rapports d'activités,
- Rapports de suivi, diagnostics, APR, etc.) afin de consolider les acquis et cadrer les thématiques à explorer.
- Entretiens semi-directifs avec les principaux acteurs (équipes projet, autorités locales, partenaires techniques, prestataires, etc.) pour explorer les processus de mise en œuvre, les perceptions de l'efficacité, et les freins/leviers identifiés.

- Groupes de discussion avec des bénéficiaires (femmes enceintes/allaitantes, ménages agricoles, jeunes, membres de groupes ANJE, AVEC, CEP, etc.) et des non-bénéficiaires, en vue de recueillir des perceptions collectives sur la pertinence et les effets du projet.
- Observations directes sur les sites d'intervention afin d'apprécier la dynamique communautaire, la qualité des activités et la participation effective des parties prenantes.
- Discussions informelles avec les communautés et acteurs locaux, pour compléter les données formelles par des éléments contextuels.

La méthodologie proposée devra garantir la triangulation des sources, la prise en compte des différents profils de bénéficiaires (sexe, âge, vulnérabilités), et le respect des principes éthiques (consentement éclairé, confidentialité, sécurité des participants).

Le consultant travaillera sous la supervision d'un comité de pilotage, composé des représentants du Département MEAL, du Département SAME, du Département Nutrition et Santé, ainsi que de la Directrice Adjointe aux Programmes. Ce comité validera les choix méthodologiques, les outils de collecte, et assurera un suivi technique de la mission

Le consultant soumettra un protocole méthodologique détaillé (y compris les outils de collecte) au comité de pilotage pour validation avant le démarrage effectif de la collecte de données.

6. LIVRABLES

Les éléments suivants sont les livrables de l'évaluation que l'évaluateur remettra à ACF :

Livrables
Rapport de démarrage (la matrice des questions d'évaluation doit y être annexée)
Première version du rapport d'évaluation (qui doit être validée avant d'intégrer les commentaires finaux et modifications)
Versión finale du rapport d'évaluation
Restitution (Présentation Powerpoint aux membres de l'équipe d'Action Contre la Faim au niveau de la Base et de la coordination)

Tous les livrables doivent être soumis en français et suivre le format partagé par ACF.

La qualité des livrables sera évaluée, discutée et approuvée par le comité.

7. GESTION DE L'ÉVALUATION ET PLAN DE TRAVAIL

Les présents termes de référence de l'évaluation ont été élaborés de manière participative par le comité de pilotage sur la base des contributions des parties prenantes concernées.

L'évaluateur rendra compte directement à la représentante du département MEAL. L'évaluateur soumettra tous les livrables de l'évaluation directement et uniquement à la représentante du Département MEAL et il les transmettra au comité de pilotage pour commentaires/revues/validation.

La représentante du Département MEAL consolidera les commentaires et les enverra à l'évaluateur à la date convenue entre le comité de pilotage et l'évaluateur ou dès réception des commentaires du comité de pilotage.

L'évaluateur tiendra compte de tous les commentaires pour finaliser le livrables et le soumettra à la représentante du Département MEAL de l'évaluation pour une deuxième révision. Si le comité de pilotage a encore des commentaires, d'autres échanges auront lieu. Ensuite, la représentante du département MEAL communiquera la version finale du rapport au comité de pilotage et aux parties prenantes concernées (conformément au plan de diffusion).

TENTATIVE WORKPLAN

Activités	Nombre de jours de travail	Dates
Création du comité de pilotage et identification du lead de l'évaluation	1	15/07/2025
Conception des termes de référence et de la matrice des questions d'évaluation.	11	16/07/2025-26/07/2025
Briefing de l'évaluateur	0.5	15/09/2025
Revue documentaire et rédaction du rapport de démarrage	7	15/09/2025-21/09/2025
Collecte de données	10	22/09/2025-01/10/2025
Version 1 du rapport d'évaluation	7	02/10/2025-09/10/2025
Aller-retour entre l'évaluateur et le comité de pilotage	7	10/10/2025-17/10/2025
Finalisation et validation du rapport	3	20/10/2025-22/10/2025
Restitution meeting	0.5	02/10/2025
Total Jours pour la consultance:	35	

8. PROFIL DE L'ÉVALUATEUR

Le consultant (ou l'équipe de consultants) devra justifier d'une expertise confirmée en évaluation de projets humanitaires ou de développement, avec une spécialisation en méthodologies qualitatives appliquées aux secteurs de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de la résilience communautaire ou de la santé publique.

Le profil attendu est le suivant :

- Connaissance sur les projets SAME et nutrition ;
- Expérience de terrain significative (au moins 5 ans) dans l'évaluation qualitatives de projets multisectoriels humanitaires / de développement;
- Connaissance approfondie des problématiques liées à la malnutrition, à la sécurité alimentaire, à l'ANJE et au développement communautaire ;
- Diplôme universitaire de niveau Master ou plus (sciences sociales, nutrition, santé publique, agronomie, développement international, ou domaines apparentés) ;
- Expérience significative dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes ;
- Maîtrise des approches qualitatives : conduite d'entretiens, animation de groupes de discussion, observation directe, analyse thématique (manuelle ou avec logiciel type NVivo, Atlas.ti, etc.) ;
- Bonnes compétences en communication et expérience de l'animation d'ateliers ;

- Capacité à rédiger des rapports clairs et utiles (il peut être demandé de produire des exemples de travaux antérieurs) ;
- Maîtrise de la langue française et le Tshiluba sera un atout.
- Compréhension des exigences des bailleurs en termes d'évaluation ;
- Capacité à gérer le temps et les ressources disponibles et à travailler dans des délais serrés ;
- Indépendance par rapport aux parties concernées.

9. ASPECTS JURIDIQUES ET ETHIQUES

Le rapport final d'évaluation est la propriété d'ACF. Action contre la faim sera le principal destinataire de l'évaluation et ses résultats pourraient avoir un impact sur les stratégies opérationnelles et techniques. Ceci étant dit, Action contre la Faim est susceptible de partager les résultats de l'évaluation avec les groupes suivants :

- Bailleur(s)
- Partenaires gouvernementaux
- Diverses instances de coordination

Pour les évaluations indépendantes, il est important que le consultant n'ait aucun lien avec la gestion du projet, ni aucun autre conflit d'intérêt qui pourrait nuire à l'indépendance de l'évaluation.

10. CONTENU DES OFFRES

Les candidats intéressés par cette mission d'évaluation doivent soumettre un dossier composé de :

- Dossier administratif :
 - RCCM
 - Certificat d'identification Fiscale présentant le NIU
 - Attestation de non redevance fiscale ou de régularité fiscale
- Une offre technique comprenant :
 - La compréhension des enjeux de l'étude et des TdR,
 - La méthodologie et outils proposés,
 - Un chronogramme présentant les détails pour la réalisation de chacune des phases d'évaluation.
 - Un CV actualisés des Experts clés
 - Des attestations de bonne fin des missions similaires
- Une offre financière comprenant un budget détaillé (Consultance, frais administratifs et logistique)

11. FORMAT DE RÉPONSE

Les offres seront soit remises en main propre sous pli fermé avec mention "DA-KSS-01350 Evaluation Externe CIAA" (Auquel cas un reçu sera délivré) à l'adresse suivante :

Bureau ACTION CONTRE LA FAIM de Kinshasa, 11 Av. Masamba, C/Ngaliema
Après de Mr Jude PEZOU
Téléphone : +243 817 086 243

Les offres peuvent être déposées à partir du 30/07/2025 aux heures normales de travail (matinée : de 08h à 13 h ; Après-midi : de 14h à 17 h)

La date limite de soumission est fixée au 18 Août 2025 à 17h00 Heure de Kinshasa

NB : les offres soumises en retard ne seront pas acceptées.

Soit envoyée par mail à l'adresse suivante :

Procurement@cd-actioncontrelafaim.org avec comme objet " DA-KSS-01350 Evaluation Externe CIAA "

12. PROPOSITIONS EN RETARD

Les propositions arrivant après la date limite ne seront pas acceptées.

Aucune proposition ne pourra être modifiée une fois passée la date de clôture de la demande de consultation. Action Contre la Faim pourra demander des clarifications à tout fournisseur si cela est nécessaire.

13. LANGUE DES OFFRES ET PROCEDURE

Les offres ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'offre échangés entre le soumissionnaire et Action contre la Faim doivent être rédigés en Français.

Les documents justificatifs et autres documents fournis par le soumissionnaire peuvent être rédigés dans une autre langue, pourvu qu'ils soient accompagnés d'une traduction exacte en Français.

Toutefois, pour l'interprétation de l'offre, la version Française prévaudra.

14. MODIFICATION OU RETRAIT DES OFFRES

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre par une notification écrite avant la date limite de soumission des offres. Aucune offre ne pourra être modifiée passé cette date. Les retraits seront fermes et définitifs et mettront fin à toute participation à la consultation.

15. COUT DE PREPARATION DES OFFRES

Aucun des frais engagés par le soumissionnaire pour préparer et soumettre son offre n'est remboursable. Tous ces coûts seront uniquement à sa charge.

16. OUVERTURE, EVALUATION DES OFFRES ET CRITERES DE SELECTION

L'ouverture et l'évaluation des offres ont pour but de vérifier si celles-ci sont complètes et valides.

Critères	Points
Conformité du dossier administratif	
Registre de commerce (la preuve de la mention de l'activité de consultance)	obligatoire
Attestation de non redevance fiscale ou de régularité fiscale	recommandée
Certificat d'identification Fiscale présentant le NIU	Obligatoire
Attestation de domiciliation Bancaire au nom de l'entité	recommandée
Offre Technique (70 Points)	
Diplômes requis	15
Expérience de terrain significative dans l'évaluation qualitatives de projets multisectoriels humanitaires / de développement; Connaissance approfondie des problématiques liées à la malnutrition, à la sécurité alimentaire et moyens d'existence, à l'ANJE et au développement communautaire Très Bonne (20 points) , Bonne (15 points) et Moyenne (10 points) sinon (0)	20
<ul style="list-style-type: none"> Maîtrise des approches qualitatives : conduite d'entretiens, animation de groupes de discussion, observation directe, analyse thématique (manuelle ou avec logiciel type NVivo, Atlas.ti, etc.) ; Bonnes compétences en communication et expérience de l'animation d'ateliers Très Bonne (10 points) , Bonne (7 points) et Moyenne (5 points) sinon (0)	10
Expérience dans la rédaction de synthèses et de rapports Très Bonne (10 points) , Bonne (7 points) et Moyenne (5 points) sinon (0)	10
Qualité de la compréhension, de la méthodologie de l'offre techniqueA et respect du chronogramme ; Très Bonne (15 points) , Bonne (10 points) et Moyenne (5 points) sinon (0)	15
Offre Financière (30 Points)	
Evaluation des propositions financières : L'offre la moins disante aura la meilleure note et les autres fournisseurs auront une note dégressive selon leurs prix (montant du moins disant/montant à évaluer)*% évaluation(15%)	15
Budget bien détaillé de la consultance prenant en compte tous les éléments (Prestations, frais administratifs et Logistique) <ul style="list-style-type: none"> Si le devis bien détaillé : 5 points ; Si le devis non détaillé : 2 points. 	5
Modalité et mode de paiement ; Les modalités et conditions de paiement souhaité : <ul style="list-style-type: none"> Si virement bancaire et sans besoin d'avance : 5 points ; Si virement bancaire avec demande d'avance (après début de l'activité): 2 points ; <i>Les pré financements sont fortement conseillés</i>	5
Validité de L'offre <ul style="list-style-type: none"> Si validité plus de 3 mois : 5 points Si validité 3 mois : 2,5 points Si validité moins de 3 mois : 1 point Sinon : 0 point <i>Recommandation de 90 jours minimum</i>	5
Total	100

L'évaluation ultérieure des offres sera effectuée à Kinshasa par un comité d'évaluation interne composé de représentants d'Action contre la Faim.

La consultance sera attribuée à l'offre qui sera à la fois conforme techniquement et administrativement et la plus avantageuse sur le plan économique, si l'on tient compte de la qualité des services offerts et du prix de l'offre.

Les offres seront évaluées selon un certain nombre de critères qui seront par la suite notés puis pondérés. Ainsi, 3 aspects seront évalués : l'aspect administratif, l'offre technique et financier.

Toute information non communiquée par le fournisseur sera prise en compte dans l'évaluation, et aura alors la note de zéro.

Action Contre la Faim se réserve le droit de contacter, après l'évaluation, les soumissionnaires présélectionnés afin de mener des entretiens approfondis sur leur proposition.

Il sera fait de même pour les informations ne correspondant pas aux attentes d'Action Contre la Faim. La notation se fera suivant la logique de la meilleure Qualité, au meilleur Coût, suivant les meilleurs Délais.

17. ANNEXES

Proposition de projet



Narratif_ACF_CIAA_A
AP_2024.docx